



PUW02001

VOS INFORMATIONS**Votre agence MAAF**

M AYMARD
103 AVENUE DU PRESIDENT WILSON
34500 BEZIERS
Tél. : 04 67 30 96 22
Fax : 04 67 62 28 08

Votre n° de client : 134229440 N

M. THOMAS THIBAULT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Votre devis AUTO**Votre véhicule et le(s) conducteur(s)**

CITROEN C5 THP 155 CONFORT BVA 9 CV Essence du 29/11/2011 - N° immatriculation : BY-637-HR
est utilisé pour les déplacements privés et le trajet domicile/travail
Les conducteurs du véhicule ont plus de 2 ans de permis et d'assurance à leur nom.

Votre formule et vos tranquillités**TIERS**

Responsabilité Civile, Défense, Recours, Conseil Devicclair
Vol, Incendie, Attentat, Evénements Climatiques
Assistance de base, Catastrophes Naturelles
Assistance aux personnes et Renseignements juridiques
Bris de Glace
Dommages corporels du conducteur
Assistance panne 0km

Tranquillité Mobilité

Défense juridique automobiliste
Véhicule de remplacement +

Tranquillité Financière

Réparations +

Dans la limite de	Franchise	Tarif TTC
1000000 €	100 €	376.25 €
		non choisi
		non choisi
		non choisi

Votre tarif annuel 2020 TTC :**376.25 €**

Payable en 1 fois par chèque, bonus de 0.50 et bonus lauréat 5 % déduits.

Vous bénéficiez du Bonus à Vie MAAF depuis le 01/11/2017.

Vous bénéficiez de notre tarif « Excellence » réservé aux bons conducteurs titulaires d'un bonus maximum.

S'ajoutent au tarif annuel, les cotisations des garanties Assistance aux personnes (6.00 € TTC par an) et Renseignements juridiques (2.00 € TTC par an). Ces garanties, incluses dans votre contrat, sont facturées indépendamment et une seule fois par an quel que soit le nombre de contrats souscrits contenant ces garanties.

M. THIBAUT THOMAS

Les messages de votre Conseiller

- Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Découvrez le PACK Crédit + Assurance auto (1)

Exemple de crédit distribué par MAAF Assurances SA en partenariat avec Franfinance (2)

3,49 % TAEG fixe ⁽²⁾

Exemple, hors assurance facultative : pour un prêt personnel auto d'un montant de 10000 €, vous remboursez 60 **mensualités de 181,62 €** (taux débiteur annuel de 3,44 %). Coût du crédit : 897,20 €

Montant total dû : 10897,20 € Durée maximum du crédit : 60 mois.

Coût mensuel de l'assurance de prêt (s'ajoute à la mensualité) : 5,40 € par mois pour la garantie Décès-Perte Totale et Irréversible d'Autonomie ⁽³⁾. Montant total de l'assurance de prêt : 324,00 € sur toute la durée du prêt. Soit un TAEA de 1,24 %.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

- (1) Pour bénéficier des conditions de cette offre PACK CREDIT + ASSURANCE AUTO, vous devez souscrire auprès de MAAF un prêt personnel auto de 3.000€ à 75.000€ et une assurance auto Tous risques. L'assurance et le crédit peuvent être achetés séparément (hors taux préférentiel). Offre réservée aux particuliers résidant en France métropolitaine, Corse comprise, Martinique, Guadeloupe et Réunion. Vous disposez d'un droit d'opposition, sans frais, à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale, par simple courrier adressé à Protection des données personnelles - MAAF Assurances SA - Chauray - 79036 Niort Cedex 9.
- (2) Offre de crédit soumise à conditions et sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt personnel par Franfinance. Taux en vigueur au jour de l'établissement du présent document, susceptible de variation. Crédit distribué par MAAF Assurances SA (542 073 580 RCS Niort ORIAS N° 13 003 131 – www.orias.fr) en qualité de mandataire en opérations de banque exclusif de Franfinance (719 807 406 RCS Nanterre) - intermédiaire en assurances - N° Orias 07 008 346. Vous disposez du délai légal de rétractation.
- (3) Pour garantir le remboursement des mensualités du crédit, il vous est proposé deux types d'assurance : Décès PTIA (Décès, Perte Totale et Irréversible d'autonomie), Décès Senior (Décès), en vertu du contrat d'assurance groupe N°02113 souscrit par FRANFINANCE (intermédiaire en assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 346) auprès de MAAF VIE (337 804 819 RCS Niort). L'assurance facultative est calculée sur le capital initial. Lorsque l'assurance facultative est souscrite, le montant de l'échéance de prêt est plus élevé car il inclut la cotisation mensuelle d'assurance. Le tarif de 5 euros par mois est un exemple fondé sur le prêt d'un capital de 10 000 euros, valable pour un seul assuré âgé de plus 18 ans et de moins de 65 ans, pour la garantie Décès et PTIA, soumise à conditions détaillées dans la notice d'information du contrat groupe N°02113, disponible en Agence MAAF. Pour tout renseignement sur la convention AERAS, vous pouvez appeler 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 le numéro suivant :

0 801 010 801 > Service & appel gratuits

Fait le 15 Juin 2020

Cette étude est établie suivant vos déclarations restituées ci-dessus et les tarifs en vigueur au jour de son établissement.

3015 Service & appel gratuits

Pour nous joindre, composez le **3015**
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h, 17h le samedi.

Protection des données personnelles

Vos données personnelles sont traitées par votre assureur ou par le groupe Covéa, auquel il appartient, responsables de traitement. Vous trouverez les coordonnées de votre assureur sur les documents contractuels et précontractuels qui vous ont été remis ou mis à votre disposition. Le groupe Covéa est représenté par Covéa, Société de Groupe d'Assurance Mutuelle régie par le code des assurances, RCS Paris 450 527 916, dont le siège social se situe 86-90 rue Saint Lazare 75009 PARIS.

Pour obtenir des informations sur le groupe Covéa, vous pouvez consulter le site <https://www.covea.eu>.

Vos données personnelles sont traitées par votre assureur et par le groupe Covéa afin de :

- conclure, gérer et exécuter les garanties de votre contrat d'assurance ;
- réaliser des opérations de prospection commerciale ;
- permettre l'exercice des recours et la gestion des réclamations ;
- conduire des actions de recherche et de développement ;
- mener des actions de prévention ;
- élaborer des statistiques et études actuarielles ;
- lutter contre la fraude à l'assurance ;
- mener des actions de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;
- exécuter ses obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez également demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition à la prospection commerciale et, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude.

Vous pouvez exercer vos droits auprès du délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Protection des données personnelles
MAAF Assurances SA
Chauray
79036 NIORT Cedex 9
protectiondesdonnees@maaf.fr

Les informations complémentaires sur vos droits et le traitement de vos données personnelles sont disponibles sur le site de votre assureur sous l'onglet « Vie privée » ainsi que dans les conditions générales ou notices d'information qui vous ont été remises ou mises à votre disposition lors de votre souscription.

MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



MAAF Assurances SA

Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé
Entreprise régie par le code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z
N° TVA intracommunautaire FR 38 542 073 580
Siège social : Chaban - 79180 CHAURAY - Adresse : Chauray - 79036 NIORT Cedex 9 - maaf.fr